

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 13 – du 27 mars au 3 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

ZOOM : DEFIS DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ EN IRAK

En dépit de ressources énergétiques abondantes, l'Irak a une production d'électricité très insuffisante. La demande augmente fortement en période de très fortes chaleurs. À l'été 2024, la production a atteint un niveau record de 27 GW pour une demande de pointe estimée à 48 GW, soit un déficit de production de 21 GW. À horizon 2030, la demande de pointe devrait dépasser 55 GW. Les délestages sont quotidiens et en moyenne, la disponibilité de l'électricité varie entre 16 à 18 heures par jour. Cette disponibilité varie fortement d'une région à l'autre.

LE CHIFFRE À RETENIR

21 GW

DEFICIT DE PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ À L'ÉTÉ 2024

Les projets du secteur de l'électricité portent sur la valorisation des ressources domestiques de gaz, l'importation de gaz naturel liquéfié, l'augmentation de la capacité de production d'électricité incluant le développement des énergies renouvelables, la construction d'interconnexions électriques et la modernisation des réseaux de transport et de distribution.

Le gouvernement a pour objectif de renforcer la part du gaz dans la production d'électricité pour consacrer une part croissante de la ressource en pétrole à des productions de valeur ajoutée. Près de 50% du gaz consommé par l'Irak est aujourd'hui importé d'Iran.

L'Irak s'est par ailleurs fixé un objectif de réduction du torchage du gaz associé à la production de pétrole. La captation et le traitement du gaz associé est passée de 53% en 2022 à 67% à fin 2024. La part du gaz traité devrait atteindre 80% fin 2025, avec un objectif d'élimination de la pratique du torchage en 2027. Ce gaz est utilisé comme combustible dans les centrales électriques.

Dans le cadre de la politique de « pression maximale » contre l'Iran, les États-Unis ont décidé début mars 2025 de ne pas renouveler la dérogation de sanctions qui permettait à l'Irak de payer ses importations d'électricité en provenance d'Iran. L'électricité importée d'Iran représentait en période de pointe environ 1,2 GW. La décision de l'administration américaine contraint l'Irak à réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis de l'Iran et à accélérer ses programmes de diversification d'importation d'électricité. En revanche, les importations de gaz en provenance d'Iran ne sont pas affectées par cette mesure. Autorisées dans le cadre d'une loi du Congrès américain de 2012, leur remise en cause éventuelle nécessiterait une longue procédure législative.

Plusieurs projets d'interconnexions électriques sont en cours. Une interconnexion électrique avec la Turquie a été inaugurée en juillet 2024. Sa capacité devrait doubler à partir de mai 2025, passant de 300 MW à 600 MW. En avril 2024, la première phase de l'interconnexion avec la Jordanie, d'une capacité initiale de 50 MW, avait été inaugurée. L'objectif est une capacité de 500 MW en phase finale. D'autres projets d'interconnexions sont en construction avec le Conseil de Coopération du Golfe (CCEAG) et l'Arabie saoudite. Le projet porté par le CCEAG passant par le Koweït aura une capacité de 500 MW. Son achèvement est prévu en 2025. La capacité de transport d'électricité sera portée à 1,8 GW en phase finale. L'interconnexion avec l'Arabie saoudite est au stade des études et a pour objectif une capacité initiale de 1 GW.

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. REDRESSEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU 2EME TRIMESTRE 2024/2025

Selon le ministère du Développement économique et de la Coopération internationale, le [PIB réel](#) a enregistré une croissance de 4,3% au T2 de l'exercice 2024/25 (octobre à décembre 2024), soit un niveau supérieur aux taux de croissance observé sur la même période de l'année précédente (2,3%) et supérieur aux prévisions du FMI pour l'ensemble de l'exercice 2024/25 (3,6%). Cette reprise est portée par la croissance des secteurs du tourisme (+18%), manufacturier non pétrolier (+17,7%) et des TICS (+10,4%). Sur le plan de la demande, les exportations nettes ont contribué positivement à la croissance (+1,75 point de pourcentage), une première depuis le T1 2023/24 (juillet à septembre 2023). Les investissements privés, en hausse de 35,4%, ont représenté plus de la moitié du total des investissements, contre moins de 40% pour les investissements publics, en repli de 25,7% au T2 2024/25. A l'inverse, la contraction significative de l'activité du canal de Suez (-70% en glissement annuel) résultant des tensions en mer Rouge et la baisse de 9,2% de l'activité du secteur extractif ont pesé sur les performances globales.

2. L'UE APPROUVE UNE ASSISTANCE MACRO FINANCIERE DE 4 MDS €

Le [Parlement européen](#) a adopté le 1^{er} avril 2025, à une large majorité (452 pour, 182 contre et 40 abstentions), la proposition relative à l'octroi d'une assistance macro financière (AMF) de 4 Mds EUR à l'Égypte, sous forme de prêt. Ce financement, qui sera décaissé en trois tranches, fait suite à une première AMF d'1 Md EUR décaissée fin 2024.

3. APPROBATION DU PROJET DE BUDGET 2025/2026

Le gouvernement égyptien a approuvé le [projet de budget](#) pour l'exercice 2025/26, fixant un objectif d'excédent primaire à 795 Mds EGP (~14,2 Mds EUR), soit 4% du PIB, et une réduction du ratio dette/PIB à 82,9%. Les recettes sont attendues en hausse de 19% sur l'exercice, à 3 100 Md EGP (~55,5 Mds EUR), pour des dépenses de 4 600 Md EGP (~82,4 Mds EUR; +18% en glissement annuel). Une enveloppe de 732,6 Mds EGP (~13,2 Mds EUR; +15%) sera consacrée à la protection sociale, incluant 160 Mds EGP (~2,8 Mds EUR) pour les subventions aux produits de base, 75 Mds EGP pour les carburants et 75 Mds EGP (~1,4 Md EUR) pour l'électricité. Le budget triplera les soutiens aux secteurs productifs et exportateurs (78,1 Mds EGP soit ~1,4 Md EUR), dont 8,3 Mds EGP (~149 M

EUR) pour le tourisme et 5 Mds EGP (~90 M EUR) pour des industries prioritaires. Les dépenses de santé atteindront 60,5 Mds EGP (~1 Md EUR), incluant 22 Mds EGP pour les médicaments. Enfin, les salaires du secteur public s'élèveront à 679,1 Mds EGP (~12,2 Mds EUR; +18,1%), en anticipation de la hausse du salaire minimum à 7 000 EGP et d'une revalorisation de 15% des pensions à partir de juillet. Le texte sera prochainement soumis au Parlement.

4. APPROBATION DU PROJET DE ZONE FRANCHE PRIVÉE POUR LA CONSTRUCTION DES USINES ALSTOM A BORG EL ARAB

Le 25 mars, le Premier Ministre Mostafa Madbouly a réuni le groupe ministériel pour le développement industriel, qui a [approuvé le projet Alstom Railways Components Manufacturing S.A.E.](#) Ce projet prévoit la création d'un complexe industriel dans la zone logistique et industrielle de Borg El Arab, près d'Alexandrie, sous le régime de zone franche privée. Le complexe comprendra un ensemble de deux usines : l'une dédiée à la production de câbles et d'équipements, principalement destinés à l'export, et l'autre à l'assemblage du matériel roulant de la ligne 6 du métro du Grand Caire, dont les études de faisabilité, financées par la France, sont en cours de réalisation. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement égyptien de développement industriel, visant à accroître la production locale, stimuler les exportations et renforcer le rôle du pays comme hub régional.

5. LA PRODUCTION DE PETROLE ET DE GAZ AU PLUS BAS NIVEAU EN JANVIER

En janvier, [la production de gaz en Égypte a chuté de 20% en glissement annuel](#), s'établissant à 4,3 Mds de pieds cubes par jour (bcf/d), son plus bas niveau depuis décembre 2016. La région du West Delta, abritant le mégachamp Zohr, a vu sa production baisser de 3% sur un mois (3,1 bcf/d). Dans le désert occidental, la production est restée stable à un niveau historiquement bas (763 mcf/d), tandis que celle du delta du Nil a atteint son plus bas niveau depuis 2014 (332 mcf/d). Face à cette tendance, le gouvernement poursuit sa stratégie de relance des explorations dont a fait partie le lancement en 2024 d'un appel d'offres pour 12 blocs gaziers, dont 10 en offshore et 2 dans le delta du Nil. À noter que dans ce contexte l'Égypte a repris ses importations de GNL depuis juillet. En parallèle, la production de pétrole est tombée à 523 000 barils par jour (bbl/d) en janvier, son plus bas niveau en plus de 40 ans, avec une diminution de 2% dans le désert occidental, qui représente près de la moitié de la production pétrolière du pays.

IRAK

1. HAUSSE DES CAPACITES DE RAFFINAGE

Le Premier Ministre Mohammed Al-Soudani a inauguré le projet d'expansion d'une raffinerie dans le gouvernorat de Maysan, dont la capacité devrait passer de 40 000 à 110 000 barils/jour (b/j) d'ici début 2026. À l'arrêt depuis 2014, ce projet s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant à transformer 40 % du pétrole brut exporté en produits raffinés d'ici 2030 (1,5 Mb/j contre 0,5Mb/j actuellement). L'Irak produit environ 4,2 Mb/j de pétrole brut mais reste encore dépendant des importations de produits pétroliers raffinés. L'ouverture de la raffinerie de Kerbala (140 000 b/j) en septembre 2023 a déjà permis de mettre fin aux importations de kérosène et de gasoil, et la modernisation en cours de la raffinerie de Bassora devrait renforcer cette dynamique. L'objectif affiché par les autorités irakiennes est clair : assurer l'autosuffisance du pays en produits raffinés et réduire sa dépendance aux marchés extérieurs.

IRAN

1. FORTE DEPRECIATION DU RIAL AU 2^{EME} SEMESTRE 2024/2025

Selon le Centre de recherches du Parlement, la dépréciation marquée du Rial au cours des 6 derniers mois résulte d'une combinaison de facteurs structurels, d'anticipations politico-économiques et de défaillances dans la politique de change menée par la Banque Centrale. D'une part, la dévaluation de la monnaie nationale traduit les déséquilibres profonds de l'économie iranienne : déficits budgétaires persistants, expansion incontrôlée de la masse monétaire et anticipations inflationnistes sur le moyen terme. D'autre part, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a ravivé les craintes de nouvelles sanctions et d'un resserrement de la balance des paiements. Cette incertitude géopolitique a stimulé la spéculation sur le marché des devises, accentuant les pressions sur le Rial. Enfin, la manipulation des taux de change du marché officiel via des offres à bas prix, émanant du secteur pétrochimique, a accentué l'écart entre les taux administrés et ceux du marché parallèle. Le Centre de recherches du Madjles souligne également qu'à rebours des inquiétudes exprimées, la suppression du plafond du taux NIMA-2 n'a pas accentué la dépréciation du Rial sur le marché parallèle. Au contraire, c'est l'absence d'un marché officiel transparent, libre et efficient qui a consolidé la

position du marché informel comme déterminant principal des cours.

2. HACKING DE LA BANQUE SEPAH

Un groupe de hackers a donné 72 heures aux dirigeants le banque iranienne SEPAH, affiliée aux Gardiens de la Révolution, pour négocier avec lui, faute de quoi il rendrait public une partie des données des 42 millions de comptes qu'il prétend avoir en sa possession. Dans un premier temps, le porte-parole de la banque a nié toute intrusion dans son système, assurant que celui-ci était inviolable. Dans un second temps, les hackers ayant mis en ligne les données de plusieurs comptes y compris celui du Directeur de la banque SEPAH, ce dernier a indiqué que la banque poursuivrait en justice toute personne relayant ces informations, tout en persistant à nier qu'un hacking d'ampleur ait eu lieu.

3. LES RECETTES (2024/2025) DES EMISSIONS D'OBLIGATIONS ONT DEPASSE LARGEMENT LES OBJECTIFS BUDGETAIRES

Au cours des 12 derniers mois la société de courtage de la Banque Centrale a organisé, pour le compte du Ministère des Affaires Économiques et Financières, 38 séances d'émissions d'obligations « Murabaha » par voie d'adjudications ouvertes. Durant cette période, les investisseurs ont acheté des titres pour un montant total de 4,5 M Mds IRR (5,8 Mds \$ au taux moyen du marché libre, soit 1\$ = 775 000 IRR), contre 1,6 M Mds IRR (2,9 Mds \$ au taux moyenne du marché libre en 2023/2024, soit 1\$ = 540 000 IRR) l'année précédente. Les établissements bancaires et les institutions de crédit non bancaires ont acquis 70,7% des titres proposés, la part des titres vendus sur le marché secondaire (l'Iran Fara Bourse) s'élevant à 29,3%. Les titres proposés étaient assortis d'un coupon biannuel variant de 24,48% (en début d'année) à 28,8% (fin d'année) pour des maturités allant de 14 à 36 mois sur la période donnée. Or, dans la loi de finances 1403 (2024/2025), le gouvernement n'avait anticipé que 2,54 M Mds IRR de recettes obligataires, soit 56% des recettes réalisées ex post.

ISRAËL

1. FITCH MAINTIENT LA NOTE SOUVERAINE D'ISRAËL « A » PERSPECTIVE NEGATIVE)

L'agence de notation Fitch a annoncé le 31 mars qu'elle maintenait la note de crédit d'Israël à « A » avec une perspective négative. Selon Fitch, la note de crédit d'Israël vient refléter « une économie diversifiée, résiliente et à forte valeur ajoutée associée à des finances extérieures solides ». En

revanche, le ratio dette publique/PIB croissant, les défis politiques et de gouvernance interne ainsi que les perspectives incertaines concernant le conflit à Gaza expliquent la perspective négative. Après une faible croissance de 0,9% en 2024, Fitch prévoit que la croissance réelle reviendra à 3,0% en 2025 puis à 3,6% en 2026. De plus, elle constate que l'affaiblissement des auxiliaires de l'Iran à travers le Moyen-Orient a renforcé la position d'Israël et réduit les risques associés à son profil de crédit.

2. UNE ANNEE PERFORMANTE POUR LE FONDS SOUVERAIN ISRAÏELIEN EN 2024

Le Fonds des citoyens d'Israël (lancé en 2022) a terminé l'année 2024 avec des actifs d'une valeur d'environ 2 Mds USD selon un rapport du ministère des Finances. Ce fonds souverain gère les revenus de l'État provenant des prélèvements sur les profits des ressources naturelles d'Israël et les investit dans des actifs financiers à l'étranger. L'année 2024 a été particulièrement favorable pour les actifs du fonds avec un rendement nominal de 11,5% en dollars américains, notamment grâce à la hausse des cours boursiers au dernier trimestre. En 2024, le Fonds a investi 70 % en actions (dont la grande majorité dans les économies développées et dans les actions des grands groupes technologiques aux États-Unis) et 30% dans des obligations.

3. AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM (+6%) EN AVRIL

Le ministre du Travail, Yoav Ben-Tzur, a signé un décret spécial ordonnant une augmentation du salaire minimum à 6 248 ILS par mois (+6%) à compter du 1^{er} avril, soit le montant le plus élevé de l'histoire du pays et ce malgré l'opposition du ministère des Finances. Il s'agit de la 3^{ème} étape de l'accord de 2022 avec le syndicat des travailleurs sur l'augmentation du salaire minimum, après celles de 2023 (de 5 300 à 5 572 ILS) et de 2024 (à 5 880 ILS). Le salaire minimum israélien s'établit ainsi à environ 1 700 USD, soit l'équivalent de la moyenne des pays de l'OCDE. Cette augmentation devrait stimuler la consommation privée mais pourrait nuire à l'industrie locale en rendant les produits importés plus attrayants, affaiblissant la compétitivité des entreprises israéliennes. Les économistes s'attendent à ce que les salaires plus élevés contribuent par ailleurs à une hausse de l'inflation en avril.

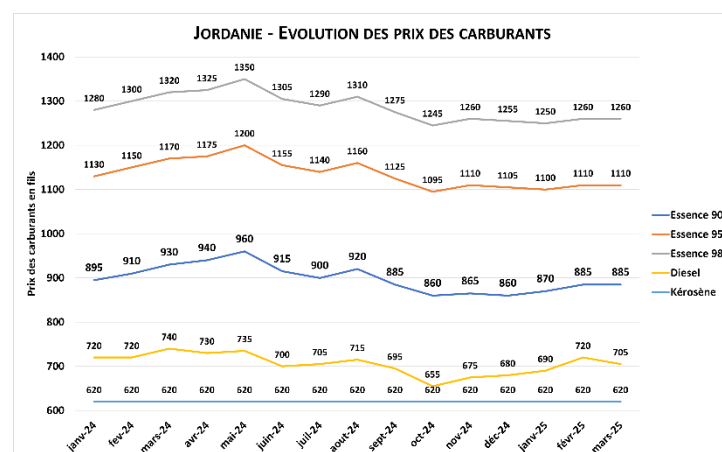
JORDANIE

1. HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

La commission de fixation des prix du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a annoncé une révision des prix de vente des carburants pour le mois de mars (évolution par rapport au mois de décembre 2024) :

- Diesel : 0,705 JOD/0,99\$ le litre (+0,25 JOD/+0,35\$)
- SP 90 : 0,885 JOD/1,24\$ le litre (+0,25 JOD/+0,35\$)
- SP 95 : 1,110 JOD/1,57\$ le litre (+0,05 JOD/+0,07\$)
- SP 98 : 1,260 JOD/1,77\$ le litre (+0,05 JOD/+0,07\$)
- Kérosène : 0,620 JOD/1,21\$ le litre (prix inchangé)

Cette mise à jour intervient dans un contexte de variations importantes des cours mondiaux du pétrole brut, qui, après avoir enregistré une hausse très nette en janvier (79,27 USD/ baril), a progressivement diminué.



2. APPROBATION DE LA 1^{ERE} TRANCHE D'UNE AIDE DE L'UE

Le Parlement Européen a approuvé la première tranche d'aide macro-financière (AMF) de 500 M EUR pour la Jordanie avec 571 votes sur 676. Cette décision fait suite à l'annonce faite fin janvier par la Commission Européenne (CE) d'accorder une aide financière totale à la Jordanie de 3 Mds EUR pour la période 2025-2027, dont 1 Md EUR de l'AMF. La seconde tranche de l'AMF, de 500 M EUR également, fera l'objet d'un processus d'approbation séparé. Ce nouveau programme d'assistance financière en prêt s'inscrit dans la continuité des précédentes AMF, pour lesquelles l'Union Européenne a déboursé 1,08 Md EUR depuis 2013. La présente proposition doit à présent être validée par le conseil européen.

LIBAN

1. LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR LA MISE EN SERVICE D'UN AÉROPORT COMMERCIAL DANS LE AKKAR

Le Premier Ministre Nawaf Salam a annoncé la réalisation d'ici trois mois d'un schéma directeur par le cabinet d'ingénierie libanais Dar Al-Handasah pour le réaménagement de la base militaire de Qleyaat en aéroport commercial. D'après le Premier Ministre, l'aéroport, situé à proximité de Tripoli et de la frontière syrienne, pourrait être inauguré d'ici une année et développé dans un schéma de partenariat-public-privé (PPP). Le coût du développement de l'aéroport avait été estimé à 100 M\$ dans le « Capital Investment Plan » préparé en 2018 pour la conférence CEDRE. Le Liban dispose à ce jour d'une seule infrastructure aéroportuaire civile, l'aéroport de Beyrouth, situé à proximité de la banlieue sud ayant fait l'objet de bombardements lors de la guerre au dernier semestre 2024. La réhabilitation et l'agrandissement de l'aéroport de Beyrouth constituent un chantier prioritaire, alors que les équipements sont vieillissants et que le terminal à passagers est congestionné (7,1 M de passagers en 2023 et 5,4 M en 2024, dans un contexte de guerre, contre une capacité annuelle estimée à 6 M).

2. REFORME DU SECRET BANCAIRE

Le Conseil des ministres a approuvé le 28 mars des amendements clés à la loi sur le secret bancaire, devant faciliter ultérieurement un processus transparent de restructuration bancaire et de compensation des dépôts. Ils devraient essentiellement permettre aux institutions concernées directement par la restructuration bancaire (comme la commission de contrôle des banques et l'Institut national de garantie des dépôts) d'avoir accès aux informations bancaires et autoriser une rétroactivité sur une période de dix ans. Ces amendements, recommandés de longue date par le Fonds monétaire international, doivent encore faire l'objet d'un vote au Parlement. Le vote de la loi amendée est l'une des conditions posées par le FMI (avec le vote de la loi de résolution bancaire) pour entamer formellement les discussions en vue de parvenir à un programme.

SYRIE

1. NOUVEAU GOUVERNEMENT SYRIEN : LES PORTEFEUILLES ÉCONOMIQUES LARGEMENT OCCUPÉS PAR DES FIGURES DE L'ANCIEN RÉGIME

Le président syrien Ahmad Al-Sharaa a annoncé le 29 mars la formation du premier gouvernement de

transition. La nouvelle équipe est composée de quelques technocrates indépendants, mais les cadres de HTC conservent tous les portefeuilles régaliens (Affaires étrangères, Défense, Intérieur), tandis que les portefeuilles économiques sont occupés par des ministres ayant servi sous le régime précédent.

Le nouveau ministre des Finances, Mohammad Yusr Barniya a contribué au milieu des années 2000 à la création de la Bourse de Damas et de la Commission syrienne des marchés financiers et des valeurs mobilières, jouant un rôle dans le projet de libéralisation économique de l'ancien régime. Cette nomination intervient alors que le nouveau président syrien a affirmé vouloir libéraliser l'économie avec une intervention minimale de l'État.

Mohammad Nidal Al-Shaar a été nommé ministre de l'Économie, poste qu'il a occupé de 2011 à 2012. Son ministère a vu son périmètre élargi au secteur de l'industrie. Ancien maître de conférences à l'Université George Washington, M. Shaar a été président du Conseil suprême de l'investissement et membre de l'Assemblée du peuple de 2003 à 2007.

Yarob Badr, ancien ministre des Transports de 2006 à 2011, est nommé ministre des transports dans le nouveau gouvernement. Diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, M. Badr est considéré comme un technocrate et il a souligné l'importance d'inclure le secteur privé dans le domaine des transports. Il s'est engagé à réactiver les accords bilatéraux et la coopération avec les pays voisins. Il est membre de la communauté alaouite.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. BUDGET 2025 SOUS LE SIGNE DE L'AUSTERITE ET DES REFORMES

Le président palestinien Mahmoud Abbas a promulgué le 31 mars la loi sur le budget général pour l'année 2025.

Les recettes attendues s'élèvent à environ 16,04 Mds NIS (4,01 Mds Euro), dont 5,81 Mds NIS (1,45 Mds d'euros) de recettes locales et 10,23 Mds NIS (2,56 Mds Euro) provenant des fonds de compensation. Les dépenses publiques devraient pour leur part atteindre 20,65 Mds NIS (5,16 Mds Euro), générant un déficit de financement estimé à 6,92 Mds NIS (1,73 Mds d'euros), hors aide internationale. Il n'est pas exclu que le gap de financement soit in fine supérieur au montant prévu dans le budget. À titre de comparaison, le déficit de financement de l'Autorité palestinienne était de 682 M USD en 2023

et avait triplé en 2024 pour atteindre 2 Mds USD (chiffres Banque Mondiale). Afin de faire face à cette situation, provoquée en grande partie par la confiscation des recettes douanières (clearance revenues) par le gouvernement israélien depuis le déclenchement de la guerre à Gaza, l'Autorité palestinienne a mis en place des mesures d'austérité strictes, réduisant au maximum les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Parmi ces mesures figurent la fusion ou la suppression d'institutions non essentielles, la limitation des acquisitions

immobilières et de véhicules gouvernementaux, ainsi que le renforcement du contrôle des déplacements officiels. La priorité affichée reste le règlement des employés de l'Autorité palestinienne tout en poursuivant les réformes financières et administratives, malgré les retenues israéliennes sur les recettes douanières, qui ont dépassé 1,75 Mds d'euros au cours des cinq dernières années.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB REEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,3	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-8,4	0 **	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	46	35	68	91	158 **	50 *	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	26,4	3,1	31,2	3	2	16	60	100 **
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,0	n/a	43,9	47,4	n/a	48,8	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNEES FMI 2023 - ** = DONNEES BANQUE MONDIALE 2024 (E)

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRES FAIBLE / A2 PEU ELEVE / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ELEVE / C ÉLEVE / D TRES ELEVE / E EXTREME